

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2023-04-04-04
Séance du 04 avril 2023

Date de convocation : 29 mars 2023

Date d'affichage de la convocation : 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, en son lieu habituel de séance, en session ordinaire sous la Présidence de Madame Anne FABIANO CONTIGLIANI, Maire.

PRESENTS : Anne FABIANO CONTIGLIANI, Franck GENILLON, Christian GUILLEMOT, Karine GARNIER, Mustafa SARIKAYA, Aurore SAMIER, Philippe BELAIR, Gilbert BARRIQUAND, Laurence RAVEROT, Irène TOST, Christian PRADIER, René BERTRAND, Josette SAVARINO, Corinne DEBARREIX-PAGE, Virginie BECQUET, François CREVOLA, Anne PIRAT, Carine MOUSTAUD, Jean-Paul DA SILVA, Jean-Claude PERON, Nadine CHAMARD-COQUAZ, Amara BOUDIB,

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Jean-Luc CHARVET donne procuration à Karine GARNIER, Patrick RENARD donne procuration à René BERTRAND, Maryse PACCARD donne procuration à Christian GUILLEMOT, Pascal JUSSEAU donne procuration à Virginie BECQUET, Inès DUBOIS donne procuration à Franck GENILLON,

ABSENT : Christiane GUERRERO, Manon RIGOLLIER,

SECRETAIRE DE SEANCE : Carine MOUSTAUD

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 22

Pouvoirs : 5

Quorum : 15

Objet : TARIFICATION BIBLIOTHÈQUE

Rapporteur : Franck GENILLON

Dans le cadre des nouvelles dispositions légales et notamment la loi N°2021-1717 du 21 décembre 2021, la BDP fixe certains prérequis à la signature d'une convention de partenariat, notamment via une politique tarifaire permettant la gratuité totale pour les personnes en situation de handicap ainsi que pour les assistantes maternelles.

Cette modification fait entrer dans le champ de la gratuité un faible nombre d'utilisateurs actuels.

Il est donc proposé au conseil municipal la tarification suivante pour l'accès aux services de la bibliothèque municipale :

Gratuit pour les – de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires de minima sociaux (Revenu de Solidarité Active, Allocation Adulte Handicapé, Allocation Solidarité Spécifique et Allocation Personnalisée à l'Autonomie) ainsi que les professionnels de la petite enfance, enseignants, éducateurs et tous professionnels, associations ou service de collectivité favorisant l'accès d'un public à la lecture ou à la culture. (Sur présentation d'un justificatif et dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions).

Pour mémoire les tarifs sont aujourd'hui de :

- 10.00 € pour les adultes résidant à Montluel.
- 12 € pour les adultes de la 3CM (hors Montluel).
- 18,50 € pour les adultes extérieurs à la 3CM.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité DÉCIDE :

- **D'ADOPTER le plan tarifaire ci-dessus présenté pour l'accès aux services de la bibliothèque,**
- **D'INDEXER ce plan tarifaire en annexe 1 du règlement intérieur de la Bibliothèque.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Approuvé à l'unanimité

Transmise en Préfecture le :

Pour extrait certifié conforme
Je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Anne FABIANO CONTIGLIANI

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20230404-2023_04_04_04-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Anne FABIANO CONTIGLIANI